

Distribution limitée

UNESCO/BIE/C.55/Compte rendu et Décisions
Annexe VII
UNESCO/BIE/C.55/ICE/WG/Inf.5
Genève, 23 janvier 2007
Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE, ET LA CULTURE

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-cinquième session

GRUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DE LA 48^e CIE

22 - 23 janvier 2007

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL

Introduction

Le Groupe de travail (GT), constitué par le Conseil lors de sa cinquante-quatrième session, s'est réuni au Centre de conférences de Varembe, du 22 janvier (10h30) au 23 janvier (12h30). Ont participé aux travaux : M. Raymond Theberge (Canada) ; M. Luís Manuel Ramírez (République dominicaine) ; S.E. M. Musaed Al-Haroun, assisté de M. Muhammad Al-Shatti et M. Taleb Al-Baghli (Koweït) ; Mme Tatjana Koke (Lettonie) ; S.E. Mme Sharifa Maimunah Syed Zin (Malaisie) ; S.E. M. Michael Omolewa (Nigéria). La Présidente du Conseil du BIE, S.E. Mme Bhaswati Mukherjee (Inde) assistée de M. Vijay K. Trivedi, ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs. M. Alexandre Sannikov a représenté l'ADG/ED de l'UNESCO. Le BIE a été représenté par Mme Costanza Farina, M. Renato Opertti et M. Massimo Amadio.

Le GT a traité l'ensemble des points inscrits à son ordre du jour :

1. Ouverture des travaux par le Directeur par intérim du BIE et adoption de l'ordre du jour
2. Rappel des décisions déjà prises et élection du président
3. Mandat du Groupe de travail
4. Dates de la 48^e CIE
5. Thème et sous-thèmes
6. Planification des travaux de la Conférence
7. Implication des États membres
8. Financement de la 48^e CIE
9. Documents de la Conférence
10. Autres manifestations : médaille Comenius
11. Invitations
12. Rapports nationaux
13. Autres activités du GT
14. Rapport du GT à la 55^e session du Conseil
15. Questions diverses

Le rapport qui suit résume les propositions que le Groupe de travail adresse à l'ensemble du Conseil pour le traitement du point 7 de l'ordre du jour de la 55^e session.

1. Ouverture des travaux

La réunion a été ouverte par le Directeur par intérim du BIE, M. Pierre Luisoni, qui a rapidement présenté l'ordre du jour. Concernant le point 8 de l'ordre du jour (« financement de la 48^e CIE »), le Directeur p.i. a proposé de débattre de ce point conjointement avec les membres du Groupe administratif le 23 janvier, lors de la session de la matinée. Cette proposition, ainsi que l'ordre du jour, ont été acceptés par le GT.

2. Élection du Président et rappel des décisions déjà prises

Le GT a décidé à l'unanimité d'élire S.E. M. Michael Omolewa (Nigéria) en qualité de Président du Groupe. Le Président a rappelé brièvement :

- a) La décision de la cinquante-quatrième session (janvier 2006) du Conseil du BIE de proposer au Conseil exécutif et à la Conférence générale de l'UNESCO d'organiser en 2008 la quarante-huitième CIE à Genève, et de faire figurer la CIE dans le projet du Programme et Budget de l'UNESCO pour 2008–2009 (34 C/5).
- b) La décision du Conseil exécutif à sa 174^e session (avril 2006) invitant le Directeur général à faire les propositions nécessaires pour prévoir une session de la Conférence internationale de l'éducation en 2008 dans le projet du Programme et Budget pour 2008-2009 (34 C/5), tout en cherchant des ressources additionnelles extrabudgétaires pour cette Conférence, et recommandant également que la Conférence générale confie au Conseil du BIE l'organisation de la session 2008 de la Conférence internationale d'éducation.
- c) La décision du Bureau du Conseil du BIE (juillet 2007) demandant d'entamer sans délai des consultations relatives au thème de la prochaine CIE, et de mettre en place une collaboration étroite et efficace entre le Groupe de travail du Secteur de l'éducation et le Groupe de travail du Conseil du BIE chargé de la préparation de la prochaine CIE. Le Bureau a également invité les membres du Groupe de travail du Conseil à : élire le président parmi les membres du GT ; entamer des débats sur les questions d'importance relatives à la CIE, en particulier concernant le thème de celle-ci ; et à présenter leur rapport à la 55^e session du Conseil du BIE.

3. Mandat du Groupe de travail

Le Président a rappelé brièvement le mandat du Groupe de travail. Depuis sa mise en place par le Conseil pour les CIE précédentes, le mandat général du GT a été d'« assister le Directeur du BIE dans la préparation de la prochaine CIE ». Le GT a donc pour tâche de faire des propositions au Directeur du BIE et au Conseil du BIE, à la fois sur des questions de contenu (thèmes de travail, documents, etc.) et d'organisation, liées directement (structures, durée, méthodes de travail, financement, etc.) et indirectement (médaille Comenius, Rapports nationaux, etc.) à la quarante-huitième session de la CIE.

4. Dates de la quarante-huitième CIE

Le GT a pris note de la disponibilité du Centre international de conférences de Genève (CICG) pendant la semaine du 15 au 20 septembre 2008 ou la semaine du 24 au 29 novembre 2008. Compte tenu du fait que les dates en septembre tombent pendant le mois du Ramadan, **le GT propose d'organiser la 48^e CIE pendant la semaine du 24 au 29 novembre 2008. La date d'arrivée et d'enregistrement pourrait être fixée au lundi 24 novembre et la date de départ au samedi 29 novembre.**

5. Thème et sous-thèmes

Les discussions sur cette question ont été très approfondies et très riches. Le GT a réexaminé les thèmes des six dernières sessions de la CIE (de 1990 à 2004) et a pris aussi bonne note du communiqué de la 16^e Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth (Cape Town, Afrique du Sud, du 11 au 14 décembre 2006).

Le représentant de l'ADG/ED a rappelé que le Groupe de travail établi dans le Secteur de l'éducation pour préparer la 48^e CIE, présidé par l'ADG/ED M. Peter Smith, s'est réuni à Paris le 21 novembre 2006 et a proposé le thème suivant pour les discussions du GT : "*De l'accès au succès : le droit à une éducation intégratrice et performante*". D'autres thèmes possibles ont été aussi proposés pendant la 174^e session du Conseil exécutif, par exemple « modèles pluralistes de l'éducation », « éducation à la paix », ou « éducation de la petite enfance ». Suite à des débats très vifs et enrichissants, et tenant compte de la nécessité d'engager les ministres de l'éducation dans un débat axé sur l'avenir, **le GT propose le thème suivant: "Éducation intégratrice : la voie de l'avenir."**

L'UNESCO définit l'intégration "comme un processus visant à répondre à la diversité des besoins de tous les apprenants, passant par une participation élargie à l'apprentissage, aux cultures et aux communautés, et par la réduction de l'exclusion au sein de l'éducation et de son système. [...] Cela implique changements et modifications en matière de contenus, d'approches, de structures et de stratégies, et d'avoir une vision commune des tranches d'âge appropriées devant être couvertes ainsi qu'une conviction commune qui relève de la responsabilité du système ordinaire d'éduquer tous les enfants." (UNESCO. *Guidelines for Inclusion: Ensuring Access to Education for All*. Paris: UNESCO, 2005.)

Dans le cadre du thème général de « l'éducation intégratrice » et tenant compte de la définition de l'UNESCO de l'intégration comme cadre de référence, **le GT propose les quatre sous-thèmes suivants :**

- (i) Sous-thème : **Éducation intégratrice : approches, orientations et contenu** (avoir une meilleure compréhension de la théorie et de la pratique de l'éducation intégratrice).
- (ii) Sous-thème : **Éducation intégratrice : politiques du secteur public** (démontrer le rôle des gouvernements dans le développement et la mise en œuvre de politiques relatives à l'éducation intégratrice).
- (iii) Sous-thème : **Éducation intégratrice : systèmes, liens et transitions** (créer des systèmes éducatifs qui offrent des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie).

- (iv) Sous-thème : **Education intégratrice : apprenants et enseignants** (favoriser un environnement d'apprentissage dans lequel les enseignants disposent d'outils pour répondre aux attentes et aux besoins divers des apprenants).

Les sous-thèmes susmentionnés couvrent des questions clés ayant trait à la conceptualisation et la mise en œuvre de l'éducation intégratrice. **Un schéma indiquant la structure proposée pour la 48^e CIE est joint à la fin du présent rapport.**

6. Planification des travaux de la Conférence

Le GT a pris note qu'il est impossible de changer la catégorie de la Conférence avant la 48^e session. En même temps, **le GT estime qu'il est important de voir la prochaine CIE comme une occasion de promouvoir le dialogue entre les ministres de l'éducation, de mettre en lumière certaines questions intéressantes et complexes, de faire participer l'auditoire (par exemple, par l'intermédiaire d'une présentation effectuée par un orateur principal), et de parler de l'avenir. La CIE pourrait jouer un rôle central pour ce qui est d'orienter et d'affiner les discussions autour du thème de l'éducation intégratrice.**

En ce qui concerne la durée de la 48^e CIE, **le GT propose trois journées et demi, soit du mardi 25 novembre au matin, au vendredi 28 novembre 2008 à 13 heures.**

Eu égard à la structure de la 48^e CIE, **le GT propose de conserver la structure adoptée pour la 47^e CIE. Le débat introductif s'attachera au thème « De l'éducation intégratrice à une société intégratrice », en commençant par un discours d'ouverture dirigé aux ministres faisant un examen approfondi des perspectives d'avenir et mettant en relief les difficultés sociétales et éducatives. Les quatre ateliers - présidés par les ministres de l'éducation - porteront sur les sous-thèmes mentionnés au point 5 ci-dessus, tandis que le thème du débat conclusif serait « Education intégratrice : de la vision aux pratiques », où les propositions et les pratiques seront partagées.**

Concernant les méthodes de travail, il est important que ces discussions soient aussi dynamiques que possible afin que la CIE soit un véritable forum mondial à travers lequel les participants s'écoutent les uns les autres et peuvent aussi intervenir. En conséquence, **le GT propose que les présentations effectuées par les orateurs principaux et les membres des panels de discussion se fondent sur des faits et que les ministres de l'éducation soient invités à enrichir les discussions sur les politiques par des expériences.**

Enfin, en ce qui concerne la question des « sessions parallèles » pendant la CIE, **le GT considère que l'organisation de ces sessions pendant la CIE a plusieurs implications et ne doit pas être encouragée. Si cela est absolument nécessaire, un forum un jour avant la CIE pourrait être organisé pour que les différentes parties concernées puissent se réunir.**

7. Implication des États membres

Le GT estime qu'il est fondamental de faire participer les États membres, tant intellectuellement que financièrement. S'ils sont informés bien à l'avance des thèmes et des sous-thèmes de la 48^e CIE, les États membres peuvent proposer, par exemple, le nom d'orateurs principaux, de membres des panels de discussion, d'experts, d'institutions nationales, ou encore, le financement des ateliers. Par ailleurs, les États membres peuvent inclure davantage de participants dans leurs délégations, afin d'être représentés pendant les discussions des quatre ateliers.

8. Financement de la 48^e CIE

Cette question a été débattue avec les membres du Groupe administratif lors de la session commune de travail le mardi 23 janvier à 11 heures. Lorsqu'il a présenté le thème de la CIE, le Directeur par intérim du BIE a brièvement rappelé les décisions déjà prises en la matière par le Conseil du BIE (janvier 2006) et par le Conseil exécutif (avril 2006), et a également suggéré que la CIE soit considérée comme un projet et pas uniquement comme une « manifestation ». Cela signifie que, outre la tenue de la Conférence, les phases de préparation et de suivi doivent aussi être prises en compte dans le financement. En ce qui concerne la 47^e CIE, les frais directs totaux se sont élevés à environ 900 000 US dollars —montant ayant été couvert comme suit : Budget BIE 2004, 150 000 US dollars ; Budget BIE 2005, 120 000 US dollars ; réserves BIE, 247 000 US dollars ; Secteur Education, 40 000 US dollars ; Fonds en dépôt du Japon, 100 000 US dollars ; contributions volontaires, 255 000 US dollars.

Au cours des discussions, le délégué de la Suisse a annoncé que son gouvernement maintiendrait sa contribution volontaire pour une période additionnelle de quatre ans à compter de 2008, et qu'il avait déjà planifié une contribution volontaire de 100 000 CHF pour la 48^e CIE, ainsi que des fonds additionnels pour couvrir les frais de déplacement de certaines délégations.

Le représentant de l'ADG/ED a informé les membres des Groupes que le Secteur de l'éducation a mis de côté un montant de 200 000 US dollars pour la 48^e CIE. En outre, le Koweït a aussi exprimé son intention de fournir un appui financier pour la prochaine CIE.

Au terme de ces discussions, le Groupe administratif et **le GT proposent de maintenir une répartition tripartite du budget pour la 48^e CIE (Secteur de l'éducation, budget du BIE et contributions volontaires)**. Pour le nouveau Directeur du BIE, la difficulté sera d'obtenir des ressources extrabudgétaires et également de diversifier comme il se doit les sources de financement.

Le Président du Conseil du BIE a suggéré qu'il serait utile de réfléchir à une campagne professionnelle de soutien et d'appel de fonds ciblant aussi bien les pays développés que les pays en développement, en profitant, par exemple, de la prochaine session de la Conférence générale pour organiser un événement destiné à la recherche de fonds (une table ronde au niveau ministériel sur les fonds extra-budgétaires aura lieu pendant la Conférence générale). Par conséquent, **le Groupe administratif et le GT proposent d'inviter le BIE et le Secteur de l'éducation à fournir des éléments pour l'organisation de cette campagne.**

9. Documents de la Conférence

En ce qui concerne les documents de la 48^e CIE, **le GT propose de préparer les mêmes séries de documents que pour la 47^e session** (projet d'ordre du jour ; projet d'organisation des travaux de la Conférence ; documents de référence ; documents d'appui aux débats lors des quatre ateliers ; aperçu global de la 48^e CIE (envoyé avec les invitations) ; message des ministres, messages des exclus). **Le GT propose aussi d'inviter le BIE à faire connaître plus largement la CIE** (site Internet, affiches, deux numéros de INNOVATION, un numéro de *Perspectives*, etc.), **sous réserve de disponibilité du financement.**

En ce qui concerne les vidéos d'introduction à la CIE et aux ateliers, **le GT est d'avis que la production de documents vidéos pour la 48^e CIE devrait être maintenue et devrait permettre aux exclus de s'exprimer.**

Le GT propose aussi de lancer une large consultation régionale sur le thème et les sous-thèmes de la 48^e CIE à travers l'organisation de séminaires régionaux de la Communauté de pratique des spécialistes du curriculum du BIE, afin de partager les visions, les stratégies et les bonnes pratiques, et éventuellement à travers un forum Internet. Il serait également important de débattre du thème de la CIE en profitant des réunions d'ores et déjà planifiées aux niveaux régional et sous-régional couvrant toutes les régions géographiques.

Pour ce qui est du document final devant être adopté par la Conférence, **le GT propose que son contenu soit suffisamment ambitieux et mentionne une « feuille de route » pour la réalisation de l'éducation intégratrice.** Concernant la méthode d'élaboration du document final, **le GT propose que le BIE, en étroite collaboration avec le Bureau et le GT du Conseil, prépare un texte répertoriant les éléments qui pourraient figurer dans le document final. Ce texte sera examiné par le Bureau lors de sa session suivante. Par la suite, le texte sera pris en compte par le Groupe de rédaction de la 48^e CIE, composé de représentants de chaque Groupe électoral, afin de préparer la première version de ce document. Le document sera ensuite révisé et enrichi à la lumière des débats et des résultats des discussions qui auront lieu pendant la CIE, avant d'être adopté par la Conférence.**

10. Autres manifestations : médaille Comenius

Le GT propose de tenir la huitième cérémonie de remise de la médaille Comenius pendant la quarante-huitième session de la CIE et invite le Directeur du BIE à lancer un appel à candidature pendant l'automne 2007, conformément aux procédures en vigueur.

11. Invitations

Le GT propose d'inclure ce point dans l'ordre du jour de la session du Conseil exécutif (178 EX) qui se tiendra immédiatement après la Conférence générale en novembre 2007.

12. Rapports nationaux

Le GT propose de demander au Directeur du BIE d'inviter les États membres à préparer un rapport sur le développement de l'éducation, en suivant les orientations pour la rédaction établies en fonction du thème de la CIE.

13. Autres activités du GT

Avant la prochaine session du Conseil (janvier 2008), le GT aura deux autres occasions de discuter plus en avant des questions relatives à la 48^e CIE : la réunion du Bureau du Conseil du BIE (provisoirement planifiée pour le mois de juillet à Paris), et la Conférence générale de l'UNESCO qui se tiendra pendant l'automne de 2007.

14. Rapport du GT à la 55^e session du Conseil

Le GT a adopté la procédure ordinaire pour transmettre les résultats de ses travaux sous forme de rapport, qui sera présenté et commenté oralement par le Président du GT lorsque le point 7 de l'ordre du jour de la 55^e session sera débattu.

15. Questions diverses

Aucune.

Le GT a achevé sa session le mardi 23 janvier à 12h30.

48^e SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ÉDUCATION

24 – 29 NOVEMBRE 2008

“ÉDUCATION INTÉGRATRICE: LA VOIE DE L'AVENIR”

